# REPUBLIQUE FRANCAISE

## Ministère de la Justice

# Arrêté du 11 juin 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Sarlat La Caneda

NOR: JUSB1917888A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics :

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

## ARRÊTE

## Article 1

Il est, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, mis fin aux fonctions de Madame Françoise ZANETTE, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Sarlat La Caneda.

#### Article 2

Madame Emmanuelle PAIN (BOUTIER), greffière principale, est, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, nommée régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Sarlat La Caneda.

### Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BORDEAUX, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 11 juin 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation, pour la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle, L'adjointe à la cheffe du bureau,

cater

Karine POINTEAU